



Villejust Informations

A la Une ...

LA BELLE CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE 2014



C'est sous un soleil radieux que se déroula la cérémonie du 11 novembre 2014 commémorant le 96^{ème} anniversaire de l'Armistice de 1918 et la fin des célébrations du Centenaire de la Grande Guerre.

Des élus et différentes personnalités civiles et militaires entouraient Monsieur le Maire pour rendre hommage aux "Poilus" de la Grande guerre de 14/18 ainsi qu'à « tous les morts pour la France ».

La cérémonie comme de coutume, a regroupé un certain nombre de Villejustiens fidèles à la tradition du souvenir. Les gerbes furent déposées au pied du monument aux morts sous le regard des porte-drapeaux, des Anciens Combattants, de la fanfare de Villebon et des personnalités présentes.

Après que Monsieur Sauveur CONCORDIA eut procédé à la levée des couleurs, Monsieur le Maire donna lecture de son discours et du message du Ministre délégué en charge des Anciens Combattants, Kader ARIF.

Une émouvante Marseillaise fut entonnée par les enfants des classes de CM2 de l'école élémentaire « Jeanne Chanson » sous la direction de leurs enseignants et directrice. Le concert de nos écoliers, a touché profondément les spectateurs réunis dans une pensée évoquant le devoir de mémoire et la transmission nécessaire de nos valeurs républicaines aux jeunes Villejustiens.

Monsieur le Maire remercie encore toutes les personnes présentes à cette cérémonie et tout particulièrement Maxime AFONSO, 13 ans, pour la lecture du message des Anciens Combattants comme l'année passée, les enfants qui ont participé activement en chantant « La Marseillaise », l'ensemble du corps enseignant, le personnel communal mais aussi les nombreux invités et familles présentes.

Le traditionnel Vin d'Honneur a clôturé cette belle cérémonie où l'ensemble des participants ont apprécié ce moment de partage de souvenir et de convivialité.



Dans ce numéro

Infos administratives	2 à 8
Cadre de vie	9
Associations, Loisirs	10 à 15
Infos pratiques	16

MAIRIE FERMETURE DES SERVICES MUNICIPAUX



En raison des fêtes de fin d'année,

Les services administratifs et techniques de la Mairie seront fermés :

- Le samedi 13 décembre 2014
- Le mercredi 24 décembre 2014 à 15h30
- Le vendredi 26 décembre 2014 au matin
- Le mercredi 31 décembre 2014 à 15h30

Permanence assurée uniquement pour les inscriptions électorales jusqu'à 17h30 le 31/12

- Le vendredi 2 janvier 2015 au matin

L'ALSH sera fermé :

- Le mercredi 24 décembre 2014 à 17h00
- Le mercredi 2 janvier 2015 à 17h00

La bibliothèque municipale sera fermée :

- Du mercredi 24 décembre 2014 au vendredi 2 janvier 2015 inclus

INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES

POUR VOTER EN 2015, PENSEZ A VOUS INSCRIRE EN MAIRIE AVANT LE 31 DECEMBRE 2014.

L'inscription n'est automatique que pour les jeunes de 18 ans.

En dehors de cette situation, l'inscription sur les listes fait l'objet d'une démarche volontaire

Vous devez vous rendre en mairie pour remplir le formulaire muni d'1 pièce d'identité et d'1 justificatif de domicile.

Pour tout renseignement, veuillez contacter **Madame Isabelle PAIRIN au 01.69.31.74.43**

DATES A RETENIR

Départementales : 22 et 29 mars 2015
Régionales : décembre 2015



PERMANENCE CANTONALE



Une permanence cantonale sera assurée en Mairie, Salle du Conseil, par

Monsieur Dominique FONTENAILLE,
Conseiller Général du Canton de Villebon,

Le mercredi 3 décembre 2014 à 18h30

Prendre RV en appelant **Madame Catherine LEJEUNE** au **01.69.93.49.02**



VACCINATION ANTIGRIPPALE



Dans le cadre de la campagne de vaccination antigrippale, des permanences sont assurées :

Cabinet Infirmier
Mme Evelyne GOUETTA
RPA 7 - Place de l'église
VILLEJUST

“LA GRIPPE,
ce n'est pas rien.
Alors, je fais
LE VACCIN.”

Les mardis et mercredis de 16h à 18h depuis le 14 octobre dernier.

Pour tout renseignement, contacter **Madame Evelyne GOUETTA**
Au 06 75 73 93 19.



CAMPAGNE D'APPEL A CANDIDATURES POUR LE 5^e MANDAT DU CONSEIL REGIONAL DES JEUNES – MANDAT 2015-2017



"Au Conseil régional des jeunes, on agit !"

Tu as entre 16 et 23 ans ? Tu as des idées à défendre ? Rejoins le Conseil régional des jeunes pour les exprimer et agir pour le quotidien des jeunes. La campagne d'appel à candidatures pour le cinquième mandat du Conseil régional d'Ile-de-France est lancé sur Internet mi-novembre et se poursuivra jusqu'à la fin de l'année 2014.

Pour plus de renseignements : www.iledefrance.fr



L'ESPACE INFO ENERGIE



CONSEILS GRATUITS
ET INDEPENDANTS
POUR ECONOMISER
L'ENERGIE

L'ESPACE INFO ENERGIE
d'EUROP'ESSONNE
vous accompagne dans vos
projets de rénovation thermique



Les Balades Thermographiques

Sous réserves de conditions météorologiques adéquates

+ de 250 personnes ont déjà pu profiter de ces balades, pourquoi pas vous ?

L'objectif de ces balades est de réaliser des photographies à infrarouge de votre habitation afin d'observer les déperditions de chaleur.

Les prises de vues et leur analyse qui vous seront présentées, permettent au Conseiller Info Energie de vous proposer des solutions pour améliorer la performance énergétique de votre habitation.

VILLEJUST

Samedi 6 décembre - de 8h15 à 11h15
Rendez-vous à la mairie

Contact pour inscription et informations :

01 69 31 74 46 - urbanisme@mairie-villejust.fr

Toutes les informations
www.europessonne.fr



PERMANENCE TELEPHONIQUE

Renseignements auprès des Conseillers Info Energie :

Paul SAUVAGE et Steffie KERZULEC

Tous les jours sauf le mardi - 01 69 56 50 33 ou eie@solicités.org

15^e CEREMONIE DE REMISE DES PRIX DES PAPILLES D'OR : BOULANGERIE « LES DELICES DE VILLEJUST » DISTINGUEE !



La cérémonie de remise des prix Papilles d'or 2015 (voir l'encadré en bas de page) qui s'est tenue lundi 13 octobre 2014 à la CCI Essonne en présence de **Laurent Mariotte, journaliste culinaire**, a distingué **Monsieur Pascal PATAULT, « Les Délices de Villejust », 2^{ème} prix Boulangerie.**



Guide Papilles d'Or 2015

Le guide est consultable en ligne sur le site www.lespaillesdor.fr ou si vous souhaitez recevoir le guide chez vous merci de nous transmettre votre demande et vos coordonnées par mail à commerce@essonne.cci.fr.

Créé en 2000 et organisé par la CCI Essonne. Le Challenge des Papilles d'Or vise à promouvoir les commerces alimentaires auprès des consommateurs. Vous y découvrirez tout le savoir-faire de vos commerçants essonniens, l'incitation au bon goût dans le but de vous démontrer qu'un service de qualité se trouve au pas de votre porte. Les commerçants labellisés Papilles d'Or que vous découvrez chaque année se sont inscrits de leur propre initiative pour participer à ce concours.

CCAS - COLIS DES ANCIENS – NOËL 2014

Les personnes **âgées de 65 ans et + déjà inscrites** pourront venir retirer leur colis de Noël **à partir du lundi 1^{er} décembre au vendredi 12 décembre 2014**, en Mairie, aux jours et heures habituels d'ouverture.

Pour les personnes ne pouvant pas se déplacer, le colis leur sera porté à domicile, **le samedi 13 décembre après-midi**



CCAS – GALETTE DES ROIS 2015

Retenez la date de la Galette des Rois qui aura lieu **le samedi 10 janvier 2015 à 15h Salle des 2 Lacs.**

Les personnes **âgées de 60 ans et + inscrites sur les listes électorales** recevront une invitation dans le courant du mois de décembre 2014.

Pour les autres, merci de vous faire connaître en Mairie avec une pièce d'identité et un justificatif de domicile.





COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 SEPTEMBRE 2014 (EXTRAIT)

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide de
ACCEPTER la Décision Modificative n° 1 au Budget Primitif 2014 de la Commune telle que proposée par Monsieur le Maire

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide de
APPROUVER le Compte de Gestion Définitif établi par Madame l'Inspectrice Divisionnaire pour l'exercice 2014

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide de
AUTORISER le paiement de deux factures de 2008 avec intérêts moratoires

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide de
ADOPTER les nouveaux tarifs de cantine, de garderie et d'ALSH pour l'année 2014-2015

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide de
ADOPTER les nouveaux tarifs des activités de l'Espace Communal des Coudrayes pour l'année 2014-2015

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide de
ADOPTER les nouveaux tarifs de la bibliothèque municipale pour l'année 2014-2015

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide de
RECONDUIRE le service d'étude surveillée au sein de l'école élémentaire « Jeanne Chanson »
ADOPTER le nouveau tarif de ce service pour l'année 2014-2015

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide de
RECRUTER des agents contractuels pour accroissement temporaire d'activités dans le cadre des Nouvelles Activités Périscolaires

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide de
APPROUVER des dérogations au contingent mensuel des 25 heures supplémentaires pour des missions exercées au sein des services municipaux dont la nature spécifique le justifie
ANNULER et **REPLACER** les délibérations antérieures des 4 juillet et 10 septembre 2007 relatives à ce sujet

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide de
SUPPRIMER un poste d'Adjoint Technique Principal de 2^{ème} classe et **CREER** un poste d'Adjoint Technique de 2^{ème} classe pour le service entretien/restauration

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide de
SUPPRIMER un poste d'Animateur pour les activités de dessin et modelage et **CREER** un poste d'Assistant d'Enseignement Artistique de 1^{ère} classe

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide de
APPROUVER les termes de la convention de Partenariat avec l'association « La Troupe des Zicos »
AUTORISER Monsieur le Maire à signer ladite convention

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide de
DONNER son accord de principe pour garantir l'intégralité des emprunts contractés par l'Immobilière 3F
DIRE que la commune bénéficiera, en contrepartie, de quatre logements au contingent communal

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide de
ADOPTER le versement d'une subvention au bailleur Immobilière 3F, afin d'obtenir deux logements supplémentaires au contingent communal

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide de
ACCEPTER la Décision Modificative n° 1 au Budget Primitif 2014 de l'Assainissement telle que proposée par Monsieur le Maire

Retrouvez le procès-verbal de ce conseil municipal dans son intégralité sur notre site internet
www.mairie-villejust.fr - Rubrique Votre Mairie - Les Conseils Municipaux

RECENSEMENT DE LA POPULATION 2015



Se faire recenser est un geste civique, qui permet de déterminer la population officielle de chaque commune.

Cette année, le recensement se déroule du 15 janvier au 14 février 2015.

Le recensement, c'est utile à tous

Des résultats du recensement de la population découlent la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante.

Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies...

Par ailleurs, ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou développer les moyens de transports sont des projets s'appuyant sur la connaissance fine de la population de chaque commune (âge, profession, moyens de transport, conditions de logement...). Enfin, le recensement aide également les professionnels à mieux connaître leurs marchés et leurs clients, et les associations leur public.

Le recensement, c'est simple.

Pas besoin de vous déplacer. En effet, un agent recenseur recruté par votre mairie se présentera chez vous, muni de sa carte officielle. Il vous remettra les questionnaires à remplir concernant votre logement et les personnes qui y résident.

Merci de remplir lisiblement les questionnaires que l'agent recenseur vous remettra lors de son passage. Il peut vous y aider si vous le souhaitez. Il viendra ensuite les récupérer à un moment convenu avec vous. Vous pouvez également les envoyer à votre mairie ou à la direction régionale de l'Insee.

Nouveauté : il vous est proposé d'opter pour le recensement en ligne, plus simple et plus rapide.

Le recensement, c'est sûr.

Vos informations personnelles sont protégées, seul l'Insee est habilité à exploiter les questionnaires.

Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que les logements et les personnes ne sont comptés qu'une fois.

Lors du traitement des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont donc pas conservés dans les bases de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

[En savoir + sur www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr)



RESEAU BRONCHIOLITE ILE-DE-FRANCE



La campagne 2014/2015 du Réseau Bronchiolite Ile-de-France a débuté le vendredi 10 Octobre 2014 et s'achèvera le Dimanche 22 Février 2015.

Vos enfants vont donc pouvoir bénéficier pendant le période épidémique de Bronchiolite de professionnels de santé masseurs-kinésithérapeutes et médecins pour les accompagner pendant cette période un peu difficile.

Ce réseau de santé a pour vocation d'améliorer la continuité et la coordination des soins prodigués aux nourrissons atteints de **BRONCHIOLITE**. Il propose, sans se substituer à ce qui existe déjà, une alternative ambulatoire de prise en charge médicale et kinésithérapique de proximité et de qualité aux familles d'Ile-de-France.

Un centre d'appels est opérationnel jusqu'au dimanche 22 février 2015

Des standardistes spécialisées communiqueront les coordonnées *des kinésithérapeutes disponibles dans leurs cabinets les samedis, dimanches et jours fériés de 9h à 18h.*

0820.820.603

Le standard est ouvert dès le vendredi et veille de jours fériés de 12h à 20h et les samedis, dimanches et jours fériés de 9h à 18h.

Des médecins disponibles 7j/7 de 9h à 23h

0820.800.880

Le standard est ouvert 7j/7 de 9h à 23h



APPLICATION MOBILE « CAF – MON COMPTE »

Pour faciliter l'accès de tous au site www.caf.fr, les Allocations familiales ont lancé, en janvier 2014, une application mobile dédiée à la consultation de « Mon Compte ».

Cette offre gratuite, simple, sécurisée et intuitive permet à tout moment à l'allocataire de :

- consulter ses versements
- gérer ses informations personnelles
- suivre ses démarches en ligne
- simplifier les échanges avec sa Caf

Nouvelles fonctionnalités de l'Appli mobile « Caf - Mon Compte »

Les parents ont la possibilité de déclarer la scolarité de leurs enfants âgés de 16 à 18 ans, ouvrant droit à l'Allocation de rentrée scolaire.

Pour les étudiants bénéficiaires d'une aide au logement : possibilité de confirmer sa situation de boursier (nécessaire au calcul des droits de janvier prochain).



LE DISPOSITIF « JEUNES VIOLENCES ECOUTE »

Victime de violences scolaires, ne restez pas seul !



Dans le cadre de sa politique de lutte contre les violences en milieu scolaire en Ile-de-France, le dispositif « **Jeunes Violences Ecoute** » a été créé par la Région en 2000. Ce dispositif permet aux jeunes victimes de violences de rompre avec leur isolement, de les orienter vers des structures spécialisées et d'aider les parents et les professionnels à aborder les difficultés rencontrées face à ces phénomènes.

Si vous êtes confronté à ce problème, contactez :

- Le **0 808 807 700 (numéro vert)** ouvert tous les jours de 10h à 22h, sauf jours fériés.

Cette ligne directe permet d'orienter les jeunes âgés de 15 à 25 ans vers une équipe de psychologues et de juristes et d'aider leurs parents à aborder les difficultés rencontrées face aux phénomènes de violences

- Le site internet www.jeunesviolencesecoute.fr



Depuis quelques semaines, une "boîte à questions" accessible depuis ce lien <http://baq.jeunesviolencesecoute.fr/> vous permet de poser anonymement vos questions sur un espace confidentiel et gratuit.



LE PACTE CITOYEN : DEUX MEDIATEURS DEPARTEMENTAUX A VOTRE ECOUTE

Le pacte citoyen : + de rencontres, + d'écoute, + d'échanges, + de concertation.

Un refus, une absence de réponse, un litige non résolu avec un service du Conseil Général ?

Deux médiateurs départementaux à votre écoute : une voie de recours amiable et gratuite.

Le pacte citoyen, ou comment participer aux décisions qui vous concernent !

C'est une démarche, initiée par le Conseil Général de l'Essonne, permettant de vous exprimer, de vous faire entendre et de renforcer ainsi la démocratie de proximité. Elle favorise la participation directe, l'échange, la concertation et la proximité des Essonnais à l'action départementale.

Différents dispositifs ont été mis en place parmi lesquels :

- . des conseils cantonaux, lieux de concertation citoyenne et d'échanges avec les élus du Département
- . un site Internet participatif pour favoriser le dialogue
- . des médiateurs départementaux pour régler les conflits entre les usagers et les services du Conseil Général

Comment les contacter ?

Par courrier, en précisant « confidentiel » sur votre pli
Médiateurs Départementaux - Bureau 303 - Hôtel du Département
Boulevard de France 91012 EVRY Cedex

Par internet, www.mediateurs.essonne.fr

Plus d'informations sur www.essonne.fr/le-conseil-general/democratie-locale/les-mediateurs/

DISTINCTION REGIONALE « VILLES ET VILLAGES FLEURIS »



La récompense va être remise **le mardi 18 novembre 2014** à Evry par le Conseil Régional à l'issue d'un classement établi par le jury régional composé d'un élu, de professionnels ou personnalités qualifiées dans le domaine du tourisme, de l'horticulture, du paysage et de l'environnement.

Lors de la visite du **lundi 23 juin dernier**, les membres du jury ont rencontré l'élu en charge du fleurissement, **Sauveur CONCORDIA, Adjoint à l'Environnement et aux Espaces Verts et Olivier VOUGA, employé communal.**

Le jury avait préalablement effectué une visite de la commune pour mesurer les efforts accomplis depuis l'obtention de la 2^{ème} fleur en 2003.

La municipalité mise pour une qualité d'embellissement tout au long de l'année. Cette mise en œuvre défendue depuis de nombreuses années maintenant porte donc ses fruits.



Distinction 2013

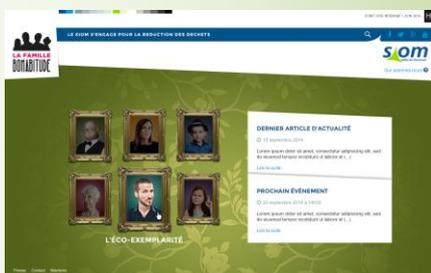
Sauveur CONCORDIA, Adjoint
Mélanie OBUDZINSKI, Responsable
des Espaces Verts et du Fleurissement



CAMPAGNE POUR LA REDUCTION DES DECHETS

Consciente du **coût écologique et économique** engendré par la production de déchets, le SIOM de la Vallée de Chevreuse est officiellement engagé depuis fin 2011 dans un **Programme Local de Prévention des déchets**. Ce programme a pour objectif de **réduire, sur 5 ans, de 7,5% la production de déchets du territoire du SIOM soit une diminution de 34 kg par habitant.**

Afin d'accompagner les actions mises en oeuvre sur le territoire, le SIOM lance une campagne de communication qui réaffirme son engagement pour la réduction des déchets avec **la famille Bonabitude** où chacun est expert dans son domaine.



Un **portail internet spécifique** permettra non seulement de retrouver l'univers de chaque membre de la famille mais aussi le calendrier des actions et animations qui sont proposées par le SIOM telles que :

- . Formations compostage et lombricompostage
- . Cours de cuisine où l'on apprend à cuisiner de bons plats peu chers, bons et anti-gaspillage ;
- . Animations de type curry-partys où l'on prépare des plats (soupe, salade,...) à partir de fruits et légumes mis au rebut par les producteurs et supermarchés car abîmés, malformés mais toujours consommables, le tout dans une ambiance festive ;

Séances de coaching de consommation dans les grandes et moyennes surfaces pour les achats mini-déchets.

Par ailleurs, ce site privilégie l'interaction et offre la possibilité aux visiteurs de partager leurs propres expériences et d'enrichir ainsi les idées et conseils pratiques pour réduire ses déchets.

Rejoignez donc la famille Bonabitude en allant sur le site dédié : www.siom.fr / rubrique « Réduisons nos déchets »





MARCHE DE NOËL A AMIENS

Comme l'année passée, la Municipalité et le Centre Communal d'Action Sociale de Villejust propose à tous les Villejustiennes et Villejustiens une sortie à un marché de Noël.

«LE MARCHÉ DE NOËL A AMIENS» LE SAMEDI 6 DECEMBRE 2014

Après Reims l'année dernière, c'est le marché de Noël d'Amiens qui vous ouvre ses portes cette année pour vivre une formidable expérience. **Amiens est le plus grand marché de Noël du nord de la France.** Il vous invite à flâner dans une atmosphère conviviale au son des cloches et des chants de Noël.



Une journée forte en émotions et pleine de surprises vous attend.

Contenu de la forte participation du Marché de Noël de l'année dernière nous mettons en place 2 cars de 50 places avec toilettes, air conditionné, vidéo DVD.....

Réservation des places par ordre d'arrivée.

Départ de Villejust : 8h30
Départ d'Amiens : 18h30
Retour à Villejust prévu vers 21h30

TARIF PAR PERSONNE (transport) : 14 € (tout âge)
(Règlement par chèque à l'ordre du Trésor Public)

VENEZ NOMBREUX !!!

COUPON-RÉPONSE – MARCHÉ DE NOËL A AMIENS – SAMEDI 6 DECEMBRE 2014

A remettre à la Mairie à Melle MONGIS – 01.69.31.74.47

impérativement avant le vendredi 21 novembre 2014 accompagné du règlement par chèque à l'ordre du Trésor Public.

NOM :

PRÉNOM :

ADRESSE :

TEL :

TEL :

NOMBRE DE PARTICIPANTS

TOTAL PAR FOYER :

ARRÊTS DE CAR :

Le Bourg 8h30

La Poitevine 8h35

Fretay 8h40

La Folie Bessin 8h45

MARCHE DE NOËL A VILLEJUST



En partenariat avec la Municipalité, les Amis de Saint-Julien et l'Atelier Créatifs de Villejust sont heureux de créer une manifestation sur le parvis de l'église **autour du thème de Noël**, avec des chants de Noël (chantés dans l'église) avec les enfants de l'école élémentaire, dirigée par Madame Sophie BEDOUT, qui le souhaitent et qui veulent venir chanter des chants appris à l'école avec l'intervenante de musique, Madame Gaëlle THIAULT et **un petit marché de Noël** avec des chiens de traîneaux, le :

SAMEDI 20 DECEMBRE 2014 DE 10H00 A 17H00

La Troupe des Zicos et du Villebon Music Band participeront également à cette manifestation.

Le programme complet de cette manifestation sera publié dans le prochain Villejust Informations.

Contact : **Joseph AFONSO** (Coordinateur)
Tél. : 06 30 03 78 28



CONCOURS DE DECORATION DE MAISONS NOËL 2014



La Municipalité vous propose cette année encore, le concours de décoration de maisons pour Noël prochain, **sans inscription préalable**.

Les élus commissionnés passeront donc dans le Bourg et les Hameaux, pour avoir une vue globale des décorations réalisées par tous les administrés.

Le jury communal appréciera les efforts pour l'embellissement de la commune, du paysage et de l'amélioration de l'environnement et **sera habilité à prendre des photos de vos réalisations**.

Des prix seront attribués aux décorations jugées les plus féériques !!!



LES RENDEZ-VOUS NATURE – Programme Automne-Hiver 2014/2015

Arpenter l'Essonne, parcourir les bois à la recherche de champignons, observer les étoiles, écouter un conte ou bien s'initier au jardinage écologique, **vous ne manquerez sûrement pas d'animations nature pour cet automne et cet hiver**. Certains d'entre vous apprendront à reconnaître les arbres en hiver et les chants des oiseaux, d'autres préféreront se réchauffer par l'effort en s'impliquant dans les chantiers nature ! Découvrez également la géologie en ville ! Une idée pas si saugrenue car l'histoire de la Terre se révélera au travers des vieilles pierres des bâtiments d'Arpajon. **Les Espaces Naturels sensibles essonnais ont encore beaucoup à vous offrir.**

Programme consultable sur le site internet du Conseil Général www.essonne.fr rubrique Cadre de Vie/Patrimoine Naturel.

Si vous souhaitez être averti(e) de la mise en ligne des nouveaux programmes dès leur parution, il vous suffit de communiquer vos nom, prénom et adresse mail à espaces-naturels-sensibles@cg91.fr.





GRANDE COLLECTE DE JOUETS AU PROFIT DE L'ASSOCIATION REJOUÉ

À l'approche des fêtes de fin d'année, vous envisagez peut-être de vous séparer de jouets dont vos enfants n'ont plus l'utilité et de faire une action raisonnée en même temps.

Nous vous proposons une solution solidaire et respectueuse de l'environnement.

Du 12 novembre au 31 décembre 2014, la **Maison de l'Environnement et du Développement Durable de l'aéroport de Paris-Orly (MDEDD)** organise une grande collecte de jouets au profit de l'association REJOUÉ, le jouet solidaire.

Cette association à but non lucratif est porteuse d'un chantier d'insertion. Par le biais de collectes de jouets son objectif est de :

- sensibiliser les consommateurs à limiter le gaspillage en faisant don de jouets encore en bon état
- donner une seconde vie aux jouets par leur valorisation (tri, nettoyage avec des produits respectueux de l'environnement, test et garantie norme CE)
- favoriser le retour à l'emploi de personnes en difficulté
- enchanter d'autres familles et enfants en revendant les jouets à prix réduit



Alors, si vous souhaitez faire un geste pour la planète et contribuer à ce projet solidaire c'est simple, venez déposer vos jouets, peluches, livres, CD ou DVD **au point de collecte proche de chez vous de 9h à 16h30 (sans interruption) du lundi au vendredi :**

MDEDD Paris-Orly, face au n°73 avenue Jean-Pierre Bénard - 91200 Athis-Mons.
Renseignements au 01 49 75 90 70.

Pour en savoir plus sur l'association : www.rejoue.asso.fr



GRANDE VENTE EMMAÛS



Samedi 6
Dimanche 7
DECEMBRE 2014
10 H — 18 H



Grande Vente de NOËL



Communauté EMMAÛS de Longjumeau
5 avenue de l'Abbé Pierre 01-60-49-13-60
www.emmaus-91.org

Les 6 et 7 décembre 2014 de 10h00 à 18h00, aura lieu **la grande vente de fin d'année de la Communauté Emmaüs de Longjumeau.**

C'est l'occasion de se faire plaisir grâce aux beaux objets préparés depuis 6 mois par les compagnons et c'est aussi l'occasion de participer directement aux solidarités de la communauté auxquelles les recettes de ces deux journées sont dédiées.

Donnez du sens à vos achats,
VEZ NOMBREUX !!!



Communauté Emmaüs de Longjumeau

5 Avenue de l'Abbé Pierre
91160 - LONGJUMEAU / Tél. : 01 60 49 13 60

Consultez et visitez notre site internet :

www.emmaus-91.org

« UN BOUCHON, UNE ESPERANCE »



La mission locale des Ulis s'investit depuis 1 an déjà dans la collecte de bouchons en faveur des personnes porteuses de handicap.

La mission locale, avec l'aide des jeunes suivis, a récolté plusieurs milliers de bouchons qu'elle a remis à l'association "Un bouchon, une espérance", partenaire initial de l'action, le **lundi 13 octobre 2014** dernier en présence de jeunes.

UNE ACTION CITOYENNE AU CŒUR DE LA MISSION LOCALE DES ULIS : SENSIBILISATION AU HANDICAP

Depuis 1 an, la mission locale des Ulis collecte des bouchons en partenariat avec l'association « **Un bouchon, Une espérance** » qui finance des projets au bénéfice des personnes en situation de handicap.

La mission locale des Ulis a remis à l'association **8 sacs de bouchons, soit 120 kg de bouchons**, en présence de 3 jeunes suivis qui ont participé à cette opération.

Les jeunes de la mission locale des Ulis se sont fortement impliqués dans cette action citoyenne, comme l'explique Maëva, une jeune mission locale « *Le fait que les jeunes de la mission locale s'y soient mis, c'est bien, ça montre que ça intéresse les gens et qu'on est en train de changer, qu'on a envie d'actions solidaires. Aujourd'hui, mes amis et 2 collègues aussi me gardent les bouchons. Puisqu'on fait l'effort de faire le tri plastique, autant garder les bouchons.* ».

A l'initiative de cette belle action, **la conseillère référente handicap, Laurence ARLAUD**, qui s'est mis en lien avec l'association « **Un bouchon, Une espérance** ». L'association fondée en 2003 par **Jean-Pierre PAYEUR**, compte 40 bénévoles et plus de 328 000 collecteurs, **elle collecte 100 tonnes de bouchons/an soit 50 millions de bouchons collectés/an**.

Depuis le 1^{er} janvier 2014, **l'association a financé 25 projets pour un montant de 15 118 €** et depuis 11 ans, ce sont 206 personnes qui ont pu bénéficier de son aide pour un montant de 138 000 €. Quelques exemples de réalisations, cette année, **elle a financé l'acquisition d'un chien d'assistance pour un enfant en fauteuil roulant, un chien guide d'aveugle et un lève-personne pour une jeune fille de 17 ans**.

Sylvain, un jeune mission locale nous explique pourquoi il s'est engagé à récolter des bouchons « *Depuis que je suis arrivé à la mission locale, on m'a beaucoup aidé et donc si je peux aider aussi, c'est une bonne chose. Du coup, j'ai sollicité mon entourage pour participer à la récolte des bouchons, autant qu'ils servent plutôt que de simplement les jeter. C'est juste un petit geste, mais si tout le monde le fait, ça peut faire bouger les choses.* ». Et Laurie, jeune mission locale, de conclure « *Si l'on peut aider d'une manière ou d'une autre, les personnes porteuses de handicap, alors il faut le faire ! Et, en effet, ce n'est que quelques bouchons. Je pense que tout le monde devrait faire l'effort de déboucher sa bouteille.* »

Comme Maëva, Laurie et Sylvain, vous aussi amenez vos bouchons plastiques et lièges à la mission locale des Ulis et **contribuez à cette action citoyenne, pour battre le record de 8 sacs l'an prochain !**

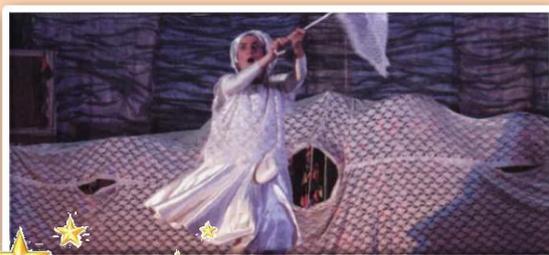


ESPACE COMMUNAL DES COUDRAYES
SPECTACLE DE NOEL



La compagnie du Théâtre à Sornettes
Vous présente

LE NOËL D'ALICE



Pour Alice la Malice, tout commence par une lettre.

« Cher Père Noël, cette année le seul cadeau que je voudrais, c'est te voir pour de vrai ».

Noëlla, la cousine du Père Noël, l'emmène dans la forêt magique.

Cependant, le Père Noël a disparu, il est prisonnier du Dragon Bouche Feu.

Aidée de Blandine, la Reine des Neiges, elle libérera le Père Noël et pourra ainsi réaliser son rêve.

Avec du courage et de la malice, les rêves prennent vie !

MERCREDI 17 DECEMBRE 2014 A 15H00
ESPACE COMMUNAL DES COUDRAYES
(Gratuit pour les enfants inscrits ce jour à l'ALSH)

Tarifs : 1,60 € par enfant (de 3 à 12 ans)
3,00 € par adulte

Durée du spectacle : 45 mn
Public entre 3 et 12 ans

INSCRIPTIONS AU 01.69.31.56.73
(Monsieur Bruno FRAMERY)



LA TROUPE DES ZICOS

Associations, loisirs, culture

Les Zicos : 7^{ème} spectacle terminé !

L'équipe **Zicorama** a donné du 10 au 14 octobre derniers son nouveau spectacle « **Les Zicos mènent la danse** » au Centre Culturel Jacques Brel de Villebon-sur-Yvette.

Plus de 1 700 spectateurs sont venus assister aux 5 concerts, dont de nombreux habitants de Villejust.

La troupe de danse d'Osmoz a partagé la scène avec les Zicos le samedi et le mardi.

Toute la troupe remercie ce public chaleureux et dynamique qui a rendu exceptionnelles ces 5 représentations, ainsi que la mairie de Villejust pour le soutien qu'elle nous apporte fidèlement.

Dès le 10 janvier, le DVD de ce spectacle 2014 sera disponible.

Vous pouvez d'ores et déjà le commander à ce numéro : 06 13 25 10 22

La troupe des Zicos participera au Marché de Noël en décembre.

Vous pouvez contacter la troupe des Zicos

Par téléphone au 06 26 05 38 28

Par mail zicorama91@hotmail.fr

Consulter le site : www.zicosite.fr



RANDONNEES PEDESTRES



Prenez de bonnes résolutions, venez marcher !

Voici le calendrier des randonnées pédestres

Lundi 17 novembre	lieu non précisé	Karen
Lundi 24 novembre	lieu non précisé	Annick
Lundi 01 décembre	Marcoussis	Michèle
Lundi 08 décembre	Montlhéry	Michèle
Lundi 15 décembre	Rocher de Saulx	Michèle
Lundi 22 décembre	lieu non précisé	Karen



RDV à Nozay, parking du cimetière à 13h30, départ 13h45 précises

Pour tout renseignement, veuillez contacter Michèle JOUBIN au 06 62 59 84 34.

D'autres possibilités de randonnées s'offrent également à vous. Allez visiter le site www.randulis.com

Associations

Pour la parution du n°409, les articles associatifs à faire paraître devront parvenir en mairie au plus tard le **24 novembre 2014**

Ramassage des encombrants

Vendredi 14 novembre 2014

Vendredi 12 décembre 2014

Retrouvez toutes les dates sur notre site internet :

www.mairie-villejust.fr
Rubrique Ville pratique



Bureau Municipal

Serge PLUMERAND	Maire	
Igor TRICKOVSKI	1 ^{er} Adjoint	Affaires Générales, Sécurité, Démocratie Locale, Culture
Sylvie ARMAND-BARBAZA	2 ^{ème} Adjointe	Finances, Affaires Scolaires et Périscolaires
Didier MEZIERES	3 ^{ème} Adjoint	Urbanisme, Aménagement du Territoire, Travaux
Estelle QUADJOVIE	4 ^{ème} Adjointe	Communication, Information, Jeunesse
Sauveur CONCORDIA	5 ^{ème} Adjoint	Environnement, Développement Durable, Entretien du Patrimoine

Pour prendre rendez-vous, contact en Mairie :

Cécile FERNANDES - Secrétaire de cabinet- 01 69 31 74 41

Email : cabinet-du-maire@mairie-villejust.fr

Horaires d'ouverture de la mairie

Accueil - CNI - sacs végétaux	01.69.31.74.40
Affaires générales - Etat civil	01.69.31.74.43
Lundi, mardi, jeudi, vendredi :	de 10h30 à 12h00 de 13h30 à 17h30
Mercredi :	de 13h30 à 17h30
Samedi (permanence)	de 09h00 à 12h00
Affaires scolaires	01.69.31.74.42
Lundi, mardi, jeudi, vendredi :	de 10h30 à 12h00 de 13h30 à 17h30
Samedi (permanence)	de 09h00 à 12h00
<u>Attention</u> , fermeture le mercredi	
Urbanisme	01.69.31.74.46
Ouvert du lundi au vendredi	de 13h30 à 17h30
Eventuellement sur rendez-vous uniquement le matin les lundis, mardis, jeudis et vendredis	de 09h00 à 10h30
Services techniques (secrétariat)	01.69.31.74.46
Fax	01.60.14.65.82



Conception et rédaction :

Liliane GASPARIK

Contact :

gasparik.liliane@mairie-villejust.fr